Nations Unies S/2020/1019



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 octobre 2020
Français
Original : anglais

La situation à Abyei

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 33 de la résolution 2497 (2019), dans lequel le Conseil de sécurité a demandé à être informé des progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Il porte sur la période qui s'est écoulée depuis la publication de mon précédent rapport sur le sujet (S/2020/308), du 16 avril au 15 octobre 2020. Il fait le point sur différents sujets, dont l'évolution de la situation politique, les conditions de sécurité, le contexte opérationnel et les dynamiques intercommunautaires. Il fait également le point des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

II. Abyei

Évolution de la situation politique

2. Pendant la période considérée, les relations bilatérales entre le Soudan et le Soudan de Sud ont continué de se réchauffer. Le 24 septembre 2020, les deux pays sont convenus de mettre sur pied un comité technique conjoint pour relancer la production de pétrole dans l'État de l'Unité et dans d'autres gisements pétrolifères importants. Les autorités sud-soudanaises ont également facilité le processus de négociation qui a abouti, le 31 août, à l'élaboration d'un accord de paix entre le Gouvernement de transition du Soudan, le Front révolutionnaire soudanais et l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi. L'accord de paix a été signé à Djouba le 3 octobre 2020.

3. En outre, le 27 août 2020 à Djouba, des hauts représentants du Soudan et du Soudan du Sud ont exprimé la volonté de relancer le processus politique en vue de parvenir à un règlement sur le statut final d'Abyei. À la demande du Président sud-soudanais, Salva Kiir, son conseiller à la sécurité nationale, Tut Gatluak, le Ministre des affaires de l'Afrique de l'Est, Deng Alor, et Deng Arop, Coprésident sud-soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei, se sont rendus à Khartoum pendant la troisième semaine de septembre et se sont réunis avec les autorités soudanaises afin d'examiner la question du statut final d'Abyei et d'autres zones frontalières.

4. Même si le rapprochement se poursuit entre le Soudan et le Soudan du Sud, le processus de paix n'a pas beaucoup avancé à Abyei. À l'échelon local, les principaux

20-13251 (F) 191020 191020





faits saillants sont la nomination, par les autorités de Djouba et de Khartoum, de leurs administrateurs en chef respectifs. Le 29 juin 2020, le Président sud-soudanais a nommé le général de corps d'armée Kuol Diem Kuol administrateur en chef de la zone administrative spéciale d'Abyei. Le 20 août, le président du Conseil souverain du Soudan, le général de corps d'armée Abdel Fattah Abdelrahman al-Burhan, a signé un décret portant nomination de Gumaa Dawood Musa Hamdan au poste d'administrateur en chef de la zone administrative d'Abyei. C'est la première fois que deux administrateurs en chef sont nommés pour Abyei.

5. Dans le cadre de sa tournée de prise de contact, le Chef par intérim de la Mission/commandant de la force s'est rendu à Khartoum du 6 au 10 septembre 2020. Il s'est présenté auprès des parties concernées et leur a également présenté le nouveau chef du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, puis a évoqué les questions soulevées à l'occasion de la réunion élargie du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité tenue à Djouba le 19 février, à savoir, notamment, la mise en service de la bande d'atterrissage d'Athony, les mesures visant à renforcer la sécurité à Abyei et la reprise des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei.

6. Le 8 septembre 2020, le Chef par intérim de la Mission/commandant de la force a rencontré le président du Conseil souverain du Soudan. Ce dernier s'est félicité du rôle joué par la FISNUA pour garantir la sécurité et la stabilité de la zone d'Abyei et a assuré que la Force pourrait compter sur l'appui de l'administrateur en chef nommé par le Soudan dans les actions qu'elle entreprenait sur le terrain. Il a également souligné que la nomination d'un chef de mission adjoint civil irait à l'encontre de l'esprit de l'Accord de 2011, de même que la mise en service de la bande d'atterrissage d'Athony, et a annoncé qu'une équipe serait mise sur pied pour examiner la question.

7. Les 8 et 9 septembre 2020, le Chef par intérim de la Mission/commandant de la force a rencontré le nouveau Coprésident soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei, l'ancien général de division Ezedin Osman. Ce dernier a assuré qu'il soutenait pleinement la reprise rapide des réunions du Comité mixte ainsi que des conférences de paix que la FISNUA avait proposé d'organiser au niveau local avec les représentants des Ngok Dinka et des Misseriya.

8. Du 21 au 25 septembre 2020, le Chef par intérim de la Mission/commandant de la force s'est rendu à Djouba, où il s'est entretenu avec la Ministre des affaires étrangères, Beatrice Wani Noah, la Ministre de la défense, Angelina Teny, le chef d'état-major des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et le Coprésident sud-soudanais adjoint du Comité mixte de contrôle d'Abyei. La FISNUA s'est félicitée des discussions que les parties tenaient à Khartoum concernant l'avenir d'Abyei et a fait savoir qu'elle restait prête à faciliter des discussions analogues à l'échelon local. Les parties se sont dites convaincues que la venue du conseiller du Président à la sécurité nationale et du Ministre des affaires de l'Afrique de l'Est à Khartoum ouvrirait la voie à la conclusion rapide d'un accord sur le statut final d'Abyei et des autres zones frontalières, y compris la zone des 14 miles. Selon eux, la signature de l'accord de paix à Djouba le 3 octobre avait permis d'instaurer les conditions nécessaires à la tenue de discussions fructueuses sur Abyei.

9. La FISNUA a rappelé aux parties les décisions issues de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité tenue le 19 février 2020, dont certaines n'avaient pas encore été exécutées, y compris celle tendant à ce que le Comité mixte de contrôle d'Abyei reprenne ses réunions régulières. Elle a relevé qu'il pourrait être utile d'examiner, dans le cadre du Comité mixte, certaines des décisions qui n'avaient pas encore été appliquées, ainsi que des questions plus récentes, en particulier la nomination de deux administrateurs en chef pour Abyei et

la nécessité de trouver un accord sur la manière dont ceux-ci pourraient collaborer dans l'intérêt des communautés locales. Elle a également invité à nouveau le Soudan du Sud à participer, aux côtés du Soudan, à l'élaboration d'une feuille de route visant la création du Service de police d'Abyei début octobre. Enfin, la Force a annoncé son intention de convoquer une réunion de paix avant la fin de l'année entre les représentants des diverses communautés d'Abyei, y compris pour faire en sorte que le cycle de migration à venir se déroule pacifiquement, et a engagé les parties à appuyer ces efforts.

10. Le 29 septembre 2020, le Chef par intérim de la Mission/commandant de la force s'est entretenu en ligne avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, Parfait Onanga-Anyanga, pour lui rendre compte des conditions de sécurité et de la situation politique à Abyei ainsi que de ses réunions à Khartoum et à Djouba. Il a également été question du processus de paix et de la nécessité de renforcer le dialogue avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine.

Dynamique du conflit et conditions de sécurité

11. Globalement, les conditions de sécurité à Abyei sont demeurées tendues pendant la période considérée. Sur les 40 actes de violence signalés, huit sont particulièrement préoccupants et ont donné lieu à l'ouverture d'une enquête, à savoir : quatre attaques perpétrées contre le personnel de la FISNUA et quatre cas de violence intercommunautaire, y compris des attaques armées contre des villages. Au cours de la période précédente, sept actes de violence particulièrement préoccupants avaient été enregistrés.

12. Les deux premières attaques subies par la FISNUA ont été commises le 24 avril 2020, lorsque des Misseriya armés s'en sont pris à des soldats de la Force dans le secteur centre. La première attaque s'est produite dans le secteur de Nainai et la seconde à la base opérationnelle temporaire d'Alal. Deux Misseriya ont été tués après que les soldats de la FISNUA ont riposté en légitime défense. La troisième attaque s'est produite le 12 mai, lorsque deux soldats de l'Unité de protection des forces assignés au quartier général du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kadougli ont essuyé des tirs alors qu'ils se rendaient de la base de Kadougli au point d'eau de Mourta. Leur véhicule a été endommagé, mais ils sont sortis indemnes de l'attaque et ont pu regagner sains et saufs le quartier général du Mécanisme. Enfin, le 24 juin, un groupe armé inconnu a ouvert le feu sur un convoi de la FISNUA entre Goli et Todach dans le secteur nord, blessant trois soldats de la paix, dont un grièvement. Ce dernier a été transporté par avion à Addis-Abeba pour y être soigné et est actuellement dans un état stable.

13. Des actes de violence intercommunautaire de grande ampleur ont été commis pendant la période considérée, le 13 avril 2020. Un groupe d'hommes armés soupçonnés d'être des Misseriya a attaqué le village de Mabok (secteur sud), où il a tué quatre Ngok Dinka (dont le chef du village), enlevé deux mineurs, brûlé une cinquantaine de toukouls et volé une centaine de chèvres. Le 8 août, environ 70 hommes armés soupçonnés d'être des Ngok Dinka s'en sont pris à d'autres Ngok Dinka employés comme travailleurs domestiques par des habitants misseriya du village d'Ibrahim, situé entre Goli et Todach, dans le secteur nord. Trois personnes ont alors trouvé la mort : un enfant de 4 ans, dont les parents étaient des employés de maison ngok dinka, et deux assaillants armés. Quatre employés de maison, dont deux femmes, ont été blessés par balle. Le 30 avril, un affrontement a éclaté entre des Misseriya et des Ngok Dinka à Meiram, en bordure de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, dans le secteur de la base d'opération du Mécanisme conjoint située à Soumaya/War Abar. Trois Ngok Dinka et deux Misseriya ont été tués, tandis qu'un

certain nombre d'habitants se sont réfugiés dans les villages voisins. Enfin, le 12 mai, de violents affrontements ethniques se sont produits à Kadougli et ont fait 26 morts et 19 blessés, tandis que cinq membres du Programme alimentaire mondiale ont dû être évacués de la ville vers le quartier général du Mécanisme conjoint et de la FISNUA. Aucun acte de violence intercommunautaire lié à la migration inversée des Misseriya via Abyei n'a été signalé.

14. La criminalité et la présence d'éléments armés sont restées sources de préoccupation au cours de la période considérée. Parmi les actes de violence commis, on a déploré des vols de bétail, des enlèvements et des attaques commises contre des civils le long de l'itinéraire principal de ravitaillement d'Abyei. Le 5 juillet 2020, un Ngok Dinka âgé de 45 ans a été abattu dans une attaque armée qui aurait été commise par des Misseriya à Kolbul, dans le secteur centre. Le 28 juillet, une vingtaine de têtes de bétail appartenant à la communauté ngok dinka ont été volées par un groupe armé, soupçonné d'être Misseriya, dans la zone de Banton (secteur sud). Le 13 juillet, un employé local de l'entreprise Imdad Total Site Services, engagé par la Force, a été tué par balle sur la route Kadougli-Delling-El Obeid, à environ 3 kilomètres du siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

15. Malgré les restrictions imposées en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la FISNUA s'est efforcée de préserver les conditions de sécurité et de faire en sorte qu'Abyei reste une zone exempte d'armes, notamment en mettant à profit son mécanisme de réaction rapide et en restant présente dans les zones les plus sensibles. Elle a été appuyée dans son action par la police des Nations Unies et le Bureau de liaison avec les communautés, qui ont entretenu les contacts avec les habitants d'Abyei et continué d'encadrer les membres des comités de protection des populations locales. Pour élargir son rayon d'action et garantir la protection des civils, la Force s'est entretenue avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) au sujet d'une série de questions d'intérêt commun dans le cadre du groupe de travail intermission. Dans ce contexte, le Chef par intérim de la Mission/commandant de la Force a rencontré David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, et le commandant adjoint de la force de la MINUSS le 23 septembre 2020 à Djouba.

16. Comme suite à l'accord conclu entre les parties lors de la réunion élargie du Mécanisme conjoint tenue le 19 février 2020, la FISNUA a procédé à l'opérationnalisation des mécanismes du Comité mixte des observateurs militaires et de l'équipe mixte d'observateurs militaires. Cela a donné lieu au déploiement de deux missions conjointes de surveillance sur le terrain, composées à la fois d'observateurs sud-soudanais et d'observateurs soudanais, à Athony (secteur sud) et Diffra (secteur nord) respectivement. À Diffra, des jeunes Misseriya ont protesté pour s'opposer au déploiement d'observateurs sud-soudanais dans le nord de la zone d'Abyei. Le Comité mixte des observateurs militaires et l'équipe mixte d'observateurs militaires ne sont pas encore pleinement opérationnels. En outre, comme prévu dans l'accord, quatre points de contrôle permanents pour la recherche d'armes et de munitions ont été établis à Agok (secteur sud), à Dokura (secteur centre), ainsi qu'à Todach et à Farouk (secteur nord).

17. La réduction de l'effectif de militaires telle que prévue dans la résolution 2469 (2019) du Conseil de sécurité suit son cours et devrait être achevée d'ici à la fin de la relève en cours. La FISNUA maintiendra alors son effectif au niveau maximum autorisé pour le Mécanisme conjoint et elle, à savoir 3 550 militaires, agent(e)s en tenue hors contingents et unités de police constituées compris.

Dialogue intercommunautaire

18. Au cours de la période considérée, la FISNUA a continué de dialoguer avec les autorités ngok dinka et Misseryia et les dirigeants de ces deux communautés afin de faire avancer le processus de paix au niveau local. Comme indiqué dans mon rapport en date du 16 avril 2020 (S/2020/308) ainsi que dans ma lettre au Président du Conseil en date du 29 juillet 2020 (S/2020/767), les faits qui se sont produits à Nainai et Kolom les 19 et 22 janvier respectivement, ainsi que ceux survenus à Mabok le 13 avril, ont accentué les tensions intercommunautaires et ont porté préjudice aux efforts de paix accomplis au niveau local. Les Ngok Dinka étaient peu enclins à dialoguer avec les Misseriya et ont exigé que ces derniers s'engagent de nouveau à respecter les accords auxquels les deux communautés étaient parvenues au cours de la saison sèche de 2016, y compris le retour aux pratiques traditionnelles de collaboration et de règlement des différends. Les efforts faits par la FISNUA pour que des représentants des communautés dialoguent dans le cadre du comité mixte pour la paix entre les communautés ont échoué. Du fait, en grande partie, de la pandémie de COVID-19, les tentatives de la FISNUA visant à réinstaurer le dialogue au niveau des chefs traditionnels après deux réunions peu concluantes à Diffra en mars et avril n'ont rien donné.

19. Le 22 avril 2020, la FISNUA a rencontré les membres misseriya du comité mixte pour la paix entre les communautés à Goli et, le 25 avril, le chef du Comité des négociations sur le statut d'Abyei nommé par le Soudan du Sud, le Coprésident sud-soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei et l'administrateur en chef nommé par le Soudan du Sud afin de les encourager à reprendre les pourparlers de paix. Des appels analogues ont été lancés le 22 juin à l'occasion d'une réunion avec l'administrateur en chef sortant et le 21 juillet avec le nouvel administrateur en chef nommé par le Soudan du Sud, et de nouveau le 22 juillet à l'occasion d'une réunion tenue à Diffra avec le Coprésident soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Enfin, peu après sa prise de fonction, le nouveau Chef par intérim de la Mission/commandant de la force a également insisté à plusieurs reprises pour que le dialogue reprenne, d'abord à l'occasion de sa première rencontre avec les Ngok Dinka le 19 août, puis à nouveau lorsqu'il a rencontré les chefs traditionnels misseriya à Diffra, le 15 septembre.

20. Les gestes de rapprochement faits par le chef suprême des Misseriya, Nazar Mukhtar Babo Nimr, en vue de restaurer le dialogue dans le cadre des comités mixtes pour la paix entre les communautés sont restés lettre morte, les Ngok Dinka ayant exigé qu'un accord soit d'abord trouvé au niveau des chefs traditionnels. Par ailleurs, outre les mesures d'atténuation prises face à la COVID-19, deux points d'achoppement ont entravé la reprise du dialogue. Le premier avait trait au nom à donner aux Misseriya dans les accords écrits. Les Ngok Dinka tenaient à employer le terme « Misseriya Ajaira », qui renvoie aux clans misseriya en transhumance dans la région d'Abyei, mais les Misseriya étaient opposés à l'utilisation du terme « Ajaira ». Le deuxième obstacle tenait à un possible clivage au sein des Misseriya, qui entamait la crédibilité de leurs chefs. La nomination d'un nouvel administrateur en chef par le Soudan du Sud le 29 juin 2020 a compliqué la communication avec les Ngok Dinka, l'intéressé ayant eu besoin de temps pour prendre ses marques.

21. Malgré ces désaccords, la FISNUA est parvenue à réunir les deux parties lors de trois réunions spéciales du comité mixte pour la paix entre les communautés, dont le principal objectif était de gérer l'action menée par les organisations non gouvernementales pour freiner la propagation de la COVID-19 dans le marché commun d'Amiet. La Force a pris part à un groupe de travail sur la COVID-19 créé par l'administrateur d'Abyei nommé par le Soudan du Sud. En l'absence d'initiative

analogue dans le nord d'Abyei, elle a décidé de réunir les parties misseriya à Diffra, le 14 juillet 2020, pour former un front commun contre la COVID-19.

22. Malgré les efforts de la FISNUA, l'absence d'instances conjointes au niveau local s'est révélée particulièrement problématique après l'attaque perpétrée par les Ngok Dinka contre le village d'Ibrahim le 8 août 2020, à la suite de laquelle les Misseriya ont refusé d'autoriser l'enlèvement des dépouilles de deux assaillants ngok dinka. Preuve supplémentaire de l'hostilité grandissante entre les deux communautés, les Ngok Dinka ont bloqué le transfert à Diffra d'un véhicule que les Misseryia avaient reçu en don de la FISNUA pour mener des activités de prévention contre la propagation de la COVID-19. Le problème a été réglé après que les responsables de la Mission sont intervenus auprès de l'administrateur en chef nommé par le Soudan du Sud, qui jugeait que tout échange entre la FISNUA et l'administration misseriya devait obligatoirement avoir lieu à Mouglad, à l'extérieur de la zone d'Abyei.

23. Afin de relancer le processus de paix, la FISNUA et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ont élaboré un programme de paix le 31 août 2020, au titre duquel il est prévu d'organiser des consultations intracommunautaires et des réunions au niveau des chefs traditionnels, ainsi que des conférences le long des trois couloirs de migration au début de la saison sèche en prévision de la migration.

24. Malgré la pandémie, la FISNUA a continué d'exécuter des projets à effet rapide pour aider la population locale en toute impartialité et progresser dans l'exécution de son mandat. Elle a réparti les fonds alloués à ces projets de manière équitable dans toute la zone d'Abyei. À l'exception du projet de réservoir d'eau de Kolom, qui a pris un léger retard après l'attentat du 22 janvier 2020, les 15 projets à effet rapide exécutés en 2019-2020 ont tous été achevés. Ils portaient sur les domaines suivants : eau, santé, justice traditionnelle et état de droit, développement local et social, autonomisation des femmes et éducation. Ils prévoyaient notamment la construction ou la modernisation de réservoirs d'eau fonctionnant à l'énergie solaire (puits profonds), d'écoles primaires, d'un hôpital, d'une salle de réunion, d'une salle de réception et d'une installation au marché commun d'Amiet, gérée par le comité de protection de la population locale. Un quart des projets concernaient des installations utilisées à la fois par les Ngok Dinka et les Misseriya au marché commun d'Amiet et à Todach.

Questions relatives à l'état de droit

25. La FISNUA a continué de promouvoir l'état de droit, les droits humains et l'administration de la justice, conformément aux normes internationales et aux meilleures pratiques en la matière. Elle s'est rendue dans les tribunaux coutumiers pour observer le déroulement des audiences et fournir des orientations concernant les normes internationales en matière de procès équitable et de régularité des procédures. La police des Nations Unies a effectué 35 visites dans des centres de détention pour encadrer les membres des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection et pour les conseiller à la lumière des normes internationales relatives au traitement des détenus. Face à la pandémie de COVID-19, la FISNUA a invité les juges coutumiers à examiner sans attendre les dossiers de certains détenus afin de décongestionner les centres de détention. En outre, 63 détenus soupçonnés d'infractions mineures ou pouvant faire l'objet d'une mise en liberté sous caution, dont neuf femmes et sept mineurs, ont été libérés.

26. Agissant en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations, la police des Nations Unies a renforcé les capacités des membres des comités de protection de la population locale en matière de règlement des différends dans le cadre de deux ateliers de formation distincts consacrés à la médiation et au règlement des différends. L'un a été organisé à Agok à l'intention de 10 membres des

comités, dont six femmes, et l'autre à Abatok à l'intention de 10 membres des comités, tous des hommes, du 1er au 3 juin 2020. Une formation approfondie a ensuite été organisée à l'intention des mêmes participants du 5 au 9 juin. Elle portait sur la médiation et le règlement des conflits dans le cadre de la police de proximité, ainsi que sur l'analyse et la gestion des conflits apparus pendant la pandémie, y compris ceux liés aux violences sexuelles et fondées sur le genre.

27. Les mesures prises face à la COVID-19 et les routes rendues impraticables ont empêché la police des Nations Unies de mener toutes les activités de sensibilisation du public et de la population souhaitées. Le nombre d'activités prévues, notamment les activités de proximité, les patrouilles et les visites dans les centres de détention, a été revu à la baisse. Elle a néanmoins procédé à 159 patrouilles conjointes, 23 patrouilles indépendantes d'observation de la sécurité, 117 activités de proximité, 40 visites dans des camps de personnes déplacées et 7 patrouilles de reconnaissance aérienne en collaboration avec des observateurs militaires et des observateurs nationaux soudanais et sud-soudanais. Elle a également mené 25 campagnes de sensibilisation à la criminalité, 16 campagnes de sensibilisation à la COVID-19 et 10 ateliers de proximité. Les contingents et la police des Nations Unies de la FISNUA ont continué de recueillir des informations auprès des membres des communautés par l'intermédiaire des comités de protection de la population locale pour faire en sorte d'intervenir plus rapidement. Au total, 837 actes criminels ont été signalés au cours de la période considérée, contre 759 pendant la période précédente. Cela étant, il se peut que ces chiffres ne rendent pas tout à fait compte du niveau de criminalité réel, le champ d'action de la Force ayant été limité à cause des restrictions imposées face à la COVID-19 et des routes impraticables. Pour autant, la police des Nations Unies a élargi son rayon d'action à trois bases d'opération supplémentaires à Noong et Tajalei, portant à sept le nombre de bases couvertes.

28. La police des Nations Unies compte actuellement un effectif de 35 policiers et policières (11 femmes et 24 hommes), pour un effectif autorisé de 640 policiers (148 policiers hors unités constituées et 492 membres d'unités de police constituées). Au 26 août 2020, la composante Police comptait donc 31,43 % de femmes dans son effectif. Trois membres détachés de la police occupent des postes de haut niveau : chef adjoint de la police, chef des opérations et conseiller en matière de violence sexuelle et fondée sur le genre. La composante Police a soumis à Khartoum 108 demandes de visa pour des policiers hors unités constituées, dont 30 policiers du groupe prioritaire (y compris 10 femmes, soit 33,33 %) et 78 du groupe général (y compris 22 femmes, soit 28,21 %). Le poste de chef de la police de la FISNUA a été pourvu et les formalités d'entrée en fonctions sont en cours d'exécution.

29. La constitution et le déploiement des trois unités de police constituées autorisées ont été retardés à cause des restrictions de voyage liées à la COVID-19 et du fait que le Soudan n'a pas délivré de visas d'entrée aux représentant(e)s des pays fournissant le personnel de police qui devaient se rendre auprès de la Mission pour les activités obligatoires relatives à la constitution des forces. Le Secrétariat a toutefois pu procéder à l'inspection et à l'évaluation d'une des unités avant le déploiement et attend maintenant que les autorités soudanaises délivre les visas d'entrée aux membres de l'unité et accomplisse les formalités douanières relatives à leur équipement. Les équipes de reconnaissance pour le déploiement des deux autres unités de police constituées sont attendues à Abyei en novembre 2020.

30. La FISNUA a achevé le projet de documents de réforme relatif à la création du Service de police d'Abyei. Elle a envoyé trois invitations et un rappel aux deux parties pour qu'elles participent à l'opération conjointe de planification intégrée visant à élaborer une feuille de route pour la création du Service. Le Soudan du Sud n'y ayant pas donné suite, les réunions n'ont pas eu lieu. La Force a renvoyé une invitation aux

deux États pour leur proposer d'organiser la réunion conjointe du 5 au 8 octobre 2020, soit à Abyei, soit en ligne. Aucun d'eux n'a répondu.

Situation humanitaire et activités de relèvement

31. Les besoins humanitaires et les besoins liés au relèvement dans la zone d'Abyei sont demeurés considérables. Depuis avril 2020, on constate une augmentation du nombre d'affrontements de petite ampleur dans la zone, associée à celle du nombre de personnes armées, ce qui a des répercussions sur les activités humanitaires et les activités de relèvement prévues ou en cours dans la région. En outre, les mesures de confinement imposées à cause de la pandémie de COVID-19 dans les régions voisines du Soudan du Sud et du Soudan et dans d'autres pays ont également eu un impact sur les activités humanitaires et les activités de relèvement, y compris, mais pas uniquement, sur le prépositionnement de denrées en vue de la saison des pluies, sur la vaccination et le traitement du bétail appartenant aux Misseriya et sur les services sociaux de base, notamment les activités relatives aux soins de santé, à la nutrition, à l'éducation, ainsi qu'à l'eau, l'assainissement et l'hygiène.

32. Malgré la pandémie, les poches d'insécurité et le mauvais état des routes, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, agissant en coordination avec les organisations non gouvernementales, ont continué d'apporter une aide humanitaire et une aide au relèvement à 210 000 personnes vulnérables de la zone, dont 92 000 Ngok Dinka, 19 000 Ngok Dinka déplacés dans le sud d'Abyei et dans la ville d'Abyei, 9 000 personnes déplacées des États sud-soudanais voisins, 39 000 Misseriya, 6 500 autres Sud-Soudanais (principalement des Nuer), ainsi que 39 000 pasteurs saisonniers misseriya et 5 500 nomades fallata qui ont quitté Abyei au début de juin 2020 et devraient y retourner à la fin d'octobre.

33. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et des partenaires se sont essentiellement investis dans les activités de préparation et de réponse à la COVID-19 pendant la période considérée. Conformément au cadre conjoint instauré pour riposter contre la pandémie à Abyei, les partenaires humanitaires ont appuyé la mise en place de points d'entrée et les activités de dépistage, et ont notamment procédé au dépistage de passagers et de chauffeurs au marché commun d'Amiet ainsi que dans les établissements de soins. Par ailleurs, des activités de sensibilisation ont été menées grâce à la diffusion de messages relatifs à la COVID-19 sur les ondes de radio Abyei FM. En outre, avec l'appui d'organisations non gouvernementales internationales, des agents de la promotion de la santé à domicile ont diffusé des messages de sensibilisation auprès des populations du sud d'Abyei. D'autres activités de sensibilisation ont été menées directement auprès des ménages à l'aide du réseau mobile communautaire intégré et de systèmes de diffusion audio. Des affiches et des brochures de sensibilisation en langues arabe et dinka ont également été distribuées ou mises à disposition dans des lieux stratégiques. Les Nations Unies et les organisations non gouvernementales ont apporté un appui à trois centres d'isolement situés à Agok, dans la ville d'Abyei et à Goli, ainsi qu'à un centre de quarantaine situé dans le marché commun d'Amiet. Des équipements de protection individuelle et des fournitures ont été distribués dans les installations sanitaires. En outre, les organismes d'aide ont appuyé la collecte, le transport et l'analyse des prélèvements effectués dans le cadre du dépistage de la COVID-19.

34. Plus de 115 000 personnes vulnérables ont bénéficié de programmes d'aide alimentaire, dont la distribution de nourriture aux personnes déplacées et de repas aux enfants scolarisés dans le centre et dans certaines parties du sud de la zone d'Abyei. L'action menée à l'appui des activités de subsistance locales s'est poursuivie ; ainsi, 100 000 animaux d'élevage ont été vaccinés contre diverses maladies et plus de 15 000 ont reçu un traitement, au bénéfice de plus de 5 000 ménages. Des activités de

formation professionnelle ont été organisées dans toute la zone à l'intention des Ngok Dinka et des Misseriya.

35. Pour ce qui est de la couverture sanitaire et nutritionnelle, 13 établissements de soins de santé primaires et deux établissements de soins de santé secondaires sont restés en activité dans l'ensemble de la zone d'Abyei, parmi lesquels quatre, situés dans le nord, ont été remis en service. Un plan est en cours pour mettre en service deux autres cliniques, à Goli et au marché commun d'Amiet, qui font actuellement office de centres d'isolement COVID-19. De plus, des organisations humanitaires ont assuré des vaccinations systématiques et des services de santé, notamment des consultations et la fourniture de médicaments indispensables, au bénéfice de plus de 130 000 personnes pendant la période considérée. Chaque mois, des services de suivi nutritionnel et d'aide aux personnes atteintes de malnutrition modérée ou aiguë dans la Zone ont été fournis en moyenne à 12 000 enfants de moins de 5 ans, ainsi qu'à 1 200 femmes enceintes et allaitantes. Dans les services de santé et de nutrition de la plupart des établissements, des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités ont continué de se tenir, ainsi que des séances de formation en cours d'emploi à l'intention du personnel médical, des séances de formation du personnel de santé de base au niveau des villages et des séances d'information sur les questions de santé à l'intention des membres des communautés et du personnel médical.

36. L'installation de six nouvelles pompes manuelles et la remise en état de cinq autres pompes dans le sud d'Abyei ont permis d'améliorer l'accès des populations à l'eau potable. Trois réservoirs hors service ont été réparés dans la ville d'Abyei et 11 pompes manuelles ont été transformées en mini-installations d'approvisionnement fonctionnant à l'énergie solaire dans le nord d'Abyei et dans des établissements publics de la ville d'Abyei, au profit de 19 000 personnes, y compris des déplacés récemment arrivés dans la vielle d'Abyei et dans des établissements publics et sociaux. En outre, des trousses d'assainissement et d'hygiène ont été distribuées dans les villages où le risque qu'une épidémie de COVID-19 ne survienne était très élevé. Une formation à la gestion de l'eau et une formation technique sur l'entretien de base des robinets et des générateurs sont venues compléter les activités susmentionnées.

37. Dans le cadre du programme d'alimentation scolaire, qui s'est poursuivi, des repas ont été fournis à 23 000 élèves de 34 écoles primaires et secondaires dans le sud et le centre d'Abyei. Des activités ont continué d'être menées pour apporter un soutien psychosocial aux enfants et pour moderniser des écoles du nord de la zone d'Abyei. Deux nouvelles salles de classe ont été construites à Makines pour accueillir les enfants du village, de plus en plus nombreux. Après la fermeture des écoles à cause de la COVID-19, des dispositions ont été prises pour assurer un enseignement à distance par la radio. Une fois enregistrées, les leçons seront diffusées sur Abyei FM.

38. Assurer la protection, en particulier celle des enfants et la protection contre les violences de genre, reste le défi majeur, les ressources nécessaires pour répondre aux besoins étant limitées.

Les femmes et la paix et la sécurité

39. La mise en œuvre du mandat concernant la question des femmes et de la paix et de la sécurité s'est poursuivie, bien que les activités soient réduites en raison de la COVID-19. La pandémie a conduit chacun à faire preuve de créativité pour trouver d'autres façons de procéder, et le partenariat instauré entre la mission et les femmes ainsi que les autres parties prenantes pour poursuivre la mise en œuvre de ce mandat s'en est trouvé renforcé.

40. La direction de la FISNUA a continué de s'entretenir avec les autorités locales pour promouvoir la participation des femmes à la prise de décision, ce qui a débouché,

entre autres résultats positifs, sur l'appel lancé par la coprésidence sud-soudanaise du Comité mixte de contrôle d'Abyei en faveur de la participation des femmes aux processus de paix, à l'occasion d'une réunion organisée avec la FISNUA le 28 avril 2020. Le nouvel administrateur en chef nommé par le Soudan du Sud, pour sa part, a souligné l'importance de l'avancement des femmes dans un discours prononcé à son arrivée à Abyei le 20 juillet. La FISNUA s'est appuyée sur la volonté affichée des dirigeants locaux de dialoguer avec les figures féminines de la population ngok dinka pour plaider en faveur de la nomination de personnel féminin dans l'administration locale. Ces efforts ont permis de repérer et de désigner des femmes compétentes pour occuper éventuellement un poste au sein de cette administration.

41. Pour continuer de renforcer le rôle des associations de femmes et de jeunes dans la prévention et le règlement des conflits, la FISNUA travaille avec une organisation non gouvernementale, Concordis International, à une analyse des conflits du point de vue des femmes et des jeunes ainsi qu'à une évaluation des lacunes en matière de capacités, à l'intention des associations de femmes et de jeunes de la région d'Abyei. Les résultats de cette étude serviront à l'élaboration d'un projet de renforcement des capacités des associations pour leur permettre de contribuer efficacement à la prévention et au règlement des conflits à Abyei. Par leur participation, elles devraient contribuer à modifier la dynamique existante et à élargir les perspectives et, partant, amener la population à adhérer aux processus de paix locaux.

42. L'appel au cessez-le-feu mondial lancé par le Secrétaire général le 23 mars 2020 dans le cadre de la pandémie de COVID-19 a donné l'occasion aux femmes de jouer tout leur rôle de partie prenante importante en appelant à la paix à Abyei. Dans le prolongement de la collaboration de la FISNUA avec l'Association des femmes d'Abyei, organisation de la communauté ngok dinka, à l'occasion de cet appel, cette dernière a publié un communiqué de presse, le 12 mai, appelant tous les éléments armés à cesser le feu. En outre, les femmes ont joué un rôle majeur, au sein des collectivités, en tant que vecteur d'information sur la COVID-19 et ses effets spécifiques sur les femmes. Avec le soutien conjoint de la FISNUA et de l'OIM, des associations de femmes des communautés ngok dinka et misseriya se sont engagées dans la production locale de masques prophylactiques en tissu, dont elles ont distribué gratuitement 30 000 exemplaires aux personnes vulnérables identifiées à Abyei, jouant ainsi, aux yeux de tous, un rôle déterminant dans la prévention de la COVID-19 au niveau local.

43. La FISNUA s'est employée à mobiliser les populations locales, notamment les comités de protection de la population locale et les femmes d'influence, en faveur de la lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre et a poursuivi son travail de surveillance et de suivi des allégations d'atteintes aux droits humains, notamment celles portées contre des femmes ou des enfants, et de prévention de ces atteintes. Cette mobilisation a également pris la forme d'une sensibilisation des populations locales au problème de la violence sexuelle et fondée sur le genre, notamment à l'occasion de 89 manifestations organisées dans toute la zone d'Abyei, où la police des Nations Unies a interagi avec la population, ainsi que d'une campagne de prévention de la FISNUA. Cette mobilisation a permis la libération de deux jeunes filles mineures qui étaient détenues illégalement par des comités de protection de la population locale pour ne pas avoir consenti à des mariages arrangés.

44. Au cours de la période considérée, la FISNUA a enregistré neuf cas d'actes présumés de violence sexuelle et fondée sur le genre contre neuf personnes, dont quatre mineures, un chiffre en augmentation par rapport aux cinq cas signalés en 2019 durant la même période. Cinq cas de viols ont été répertoriés sur la personne de cinq victimes, dont une mineure, et un cas de tentative de viol contre une mineure, deux autres dossiers concernant des mariages de mineurs et mariages arrangés pouvant

constituer une atteinte sexuelle sur mineur. L'une des affaires répertoriées concernant une victime était un cas de violence domestique. Dans le but de mieux combattre et prévenir la violence sexuelle et fondée sur le genre, la FISNUA, en collaboration avec l'Association des femmes d'Abyei, a organisé le 1er septembre 2020 une formation sur la prévention et la lutte contre cette violence à l'intention de 13 personnes de la communauté ngok dinka, dont neuf femmes, comprenant des représentants de l'administration locale, des associations de femmes et des comités de protection de la population locale. La réunion des différentes parties prenantes a été salutaire en ce qu'elle les a amenées à travailler en collaboration à cette action de lutte et de prévention. Entre autres résultats positifs, ce processus a permis la mise en place d'un bureau et d'un service d'appui commun aux comités, associations de femmes et autorités locales, équipé d'une ligne directe d'assistance aux victimes de cette violence.

Opérations du Service de la lutte antimines

45. Les restrictions imposées aux déplacements et aux interactions physiques par la pandémie de COVID-19 ont eu des incidences sur les activités de lutte antimines, qu'elles ont parfois conduit à annuler. En mars 2020, les activités régulières de sensibilisation au danger des mines menées directement sur place ont été suspendues et le 4 mai le déminage et la neutralisation des explosifs et munitions ont été interrompus en raison de l'incertitude qui pesait sur l'obtention des autorisations nécessaires à l'évacuation sanitaire secondaire. Bien que les quatre bases d'opérations du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière soient restées opérationnelles, les missions de surveillance au sol qui étaient prévues ont été annulées. Cela n'a pas empêché les équipes de déminage du Service de la lutte antimines de rester disponibles pour des interventions d'urgence et un appui ponctuel à la FISNUA afin que cette dernière, de même que le Mécanisme, les agents humanitaires et les civils puissent circuler, accéder aux divers lieux et se déployer sans entrave.

46. Dans le cadre de destructions contrôlées, les équipes du Service de la lutte antimines ont récupéré puis détruit six restes explosifs de guerre, cinq fusils d'assaut AK-47 et 272 cartouches d'armes légères confisqués par les contingents de la FISNUA. Pour permettre aux forces de la FISNUA de conserver leur mobilité, 18 415 mètres carrés de terrain de la zone d'Abyei ont été évalués du point de vue des risques d'explosion et estimés sans risque, y compris une aire de poser d'hélicoptère, une zone infestée de mines terrestres et deux routes secondaires. Une initiative de police de proximité prise par la police des Nations Unies, le 8 juin 2020, s'est accompagnée d'une séance de sensibilisation aux risques liés aux engins explosifs, organisée pour 77 hommes, femmes, garçons et filles de la région d'Abyei. Cinq séances de sensibilisation ont également été dispensées sur les restes explosifs de guerre dans le cadre de la formation initiale destinée au personnel de la FISNUA, pour mieux sensibiliser les 40 fonctionnaires concernés (dont six femmes) aux gestes de sécurité. Les équipes d'appui ont été entièrement déployées et une présence du personnel du Service de la lutte antimines a été assurée sur toutes les bases du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière afin de garantir une assistance rapide et efficace aux patrouilles en cas de besoin. Cela a permis, après la reprise des patrouilles depuis la base d'opérations 11 (Kiir Adem), le 27 juillet, d'appuyer neuf missions de surveillance au sol à l'aide de véhicules à l'épreuve des mines.

III. Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière : progrès par rapport aux critères définis

47. Le 13 janvier 2020, le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a mis en place la quatrième base d'opérations, à Abou Qoussa, achevant ainsi la phase de mise en place de sa capacité opérationnelle initiale dans le cadre du déploiement prévu dans son mandat. Ses quatre bases d'opérations actuelles sont réparties entre Safaha/Kiir Adem, Soumaya/War Abar, Tichwin et Abou Qoussa.

48. Au cours de la période considérée, les progrès enregistrés par le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et de sécurité, par rapport aux critères fixés, pour l'un, et aux décisions à prendre, pour le second, ont été minimes en raison de la situation créée par la pandémie de COVID-19. Les progrès de l'ouverture des couloirs de passage de la frontière, prévue dans la résolution adoptée le 18 mars 2019, et de la démarcation de la frontière, entreprise par la Commission frontalière mixte et le Comité mixte de démarcation, en ont été réduits d'autant. Le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et de sécurité n'a pas été en mesure de tenir les réunions prévues. En outre, les activités opérationnelles et les réunions prévues par le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière ont été suspendues. Les missions de surveillance aériennes et terrestres ont également été temporairement arrêtées en raison des restrictions imposées par les pays hôtes dans le contexte de la pandémie. Les missions de surveillance au sol ont repris le 27 juillet 2020, mais le début de la saison des pluies a rendu la plupart des zones inaccessibles.

49. La base d'opérations 22 (Abou Qoussa) reste non opérationnelle en raison de l'absence sur place d'observateurs nationaux sud-soudanais, due au fait que des éléments du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (M/APLS dans l'opposition) ont été repérés dans la zone générale d'Abou Qoussa/Wunkur. Lors des réunions tenues entre le chef du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et l'observateur national principal du Soudan du Sud, ainsi que de leurs entretiens ultérieurs à Djouba, le déploiement d'observateurs nationaux à Abou Qoussa avait été autorisé. Un vol de reconnaissance devrait être organisé à Abou Qoussa pour l'observateur national principal au cours de la première semaine de novembre 2020 , après quoi, on espère que le déploiement des observateurs nationaux sud-soudanais se fera à bref délai. En outre, le chef du Mécanisme, aux côtés du Chef par intérim de la mission/commandant de la force, s'est entretenu avec des fonctionnaires à Khartoum et Djouba, entre le 6 et le 10 septembre et le 21 et le 25 septembre, respectivement. Au cours de ces visites, la FISNUA a engagé ses interlocuteurs à reprendre les réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, afin que de nouveaux progrès puissent être réalisés dans les meilleurs délais concernant chacune des sept mesures visées au paragraphe 3 de la résolution 2497 (2019) du Conseil de sécurité. Les réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et les activités de la Commission frontalière mixte et du Comité mixte de démarcation devraient reprendre dès que possible.

IV. Questions administratives et appui à la mission

50. La FISNUA est toujours le plus isolé de tous les quartiers généraux, dans un environnement extrêmement peu propice où c'est à force de ténacité, d'ingéniosité et d'adaptabilité que l'on vient à bout des problèmes posés par la longueur et la complexité des chaînes d'approvisionnement. Les priorités de sa composante Appui

restent la mobilité, la réduction de son empreinte écologique, les conditions de vie, l'appui matériel (eau, rations et carburant) et l'amélioration de la desserte numérique.

51. Au 15 septembre 2020, le personnel civil de la FISNUA se composait de 155 membres du personnel recrutés sur le plan international, pour un effectif autorisé de 177, 76 membres du personnel recrutés sur le plan national, pour un effectif autorisé de 85, et 32 Volontaires des Nations Unies (effectif autorisé de 36). Le taux de vacance était de 12,43 % pour le personnel recruté sur le plan international et de 10,59 % pour le personnel recruté sur le plan national. Les femmes représentaient 18 % du personnel civil. Au 7 septembre, le taux d'autorisation de délivrance de visas était d'environ 50 %. Sur 350 demandes de visas présentées au nom de membres du personnel de la FISNUA et de visiteurs, le Gouvernement soudanais a délivré 177 visas, mais il reste 173 demandes en attente concernant 8 agents recrutés sur le plan international, 8 militaires, 109 policiers, 12 visiteurs officiels, 10 consultants et 26 autres prestataires.

52. Des bases opérationnelles de compagnie restent déployées à Farouk, Diffra, Goli et Todach (secteur nord) ; Dokura/Rumajak, Noong et Abyei (secteur centre) ; et Marial Achak, Athony, Banton, Tejalei et Agok (secteur sud). Des bases opérationnelles temporaires prévues pour le déploiement en saison sèche ont été établies à Shegeg (secteur nord) ; Alal (secteur centre) ; Rumamer et Leu (secteur sud) ; Aganitok (force d'intervention rapide). Avec le début de la saison des pluies, les bases d'opérations temporaires d'Aganitok, Shegeg et Alal ont été fermées. La FISNUA a également apporté un appui aux bases d'opérations suivantes du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière : bases 11 (Safaha/Kiir Adem) et 12 (Soumaya/War Abar) du secteur 1 (Gok Machar) et bases 21 (Tichwin) et 22 (Abou Qoussa/Wunkur) du secteur 2 (Kadougli).

53. Les infrastructures et les installations ont été modernisées dans tous les camps de la FISNUA. La déchetterie d'Abyei est opérationnelle, conformément aux recommandations formulées au titre de la stratégie environnementale du Département de l'appui opérationnel. La phase 1 de la mise en œuvre du système de surveillance à distance des infrastructures de terrain est achevée ; elle sera maintenant appliquée dans les secteurs et les bases d'opérations. Des installations de sécurité, telles que des postes de garde, ont été construites dans toutes les bases d'opérations de la zone d'Abyei. L'unité médicale de niveau 2 était en cours de rénovation pendant la période à l'examen et 50 climatiseurs hybrides solaire-diesel ont été installés. Le nouveau quartier général de la mission est à présent pleinement opérationnel, les anciens locaux ayant été réaménagés pour accueillir la composante Police élargie. L'impact des inondations sur les camps d'hébergement à Abyei a été réduit au minimum grâce à la construction de sentiers en béton entre les zones d'hébergement et les bureaux. Un puisard temporaire est opérationnel pour l'évacuation des eaux et des rigoles de drainage en terre ont été creusées. Les logements du personnel civil et en tenue ont été agrandis et améliorés grâce à la construction de nouveaux bâtiments préfabriqués et à la réalisation d'une toiture secondaire.

54. Les bases d'opérations de Tejalei et de Noong ont été agrandies afin de faire place à la police des Nations Unies. Pour remédier à l'état des routes, souvent impraticables, la FISNUA a passé un marché pour s'assurer les services d'un opérateur extérieur disposant de matériel lourd afin de permettre au groupe du génie militaire d'améliorer l'accessibilité des sites et d'accroître la mobilité de la Force. C'est un important progrès, qui a permis à la Mission d'augmenter encore sa mobilité, notamment au moyen du transfert de matériel lourd à partir de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. Les négociations portant sur l'obtention d'un site pour les tirs d'essai ont été suspendues en raison de la pandémie de COVID-19.

55. En ce qui concerne les installations du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, les services d'appui à la mission remettent actuellement en état les installations d'hébergement de toutes les bases d'opérations ainsi que les voies d'accès. La construction de structures d'hébergement permanentes progresse sur les sites 12 et 22, et des travaux d'ingénierie sont en cours sur les sites 11 et 21.

56. La mission a continué de manquer de latérite, de gravier et d'autres matériaux, et ses prestataires ont dû faire face à des retards dans le dégagement des routes depuis le Soudan, qui ont entraîné la suspension des travaux d'infrastructures supplémentaires.

57. L'informatisation et l'extension de la couverture numérique se sont poursuivies, dans le but de faciliter la mobilisation des contingents, et l'utilisation de la norme TETRA a été étendue dans les bases d'opérations de Tejalei et de Noong. Le nombre de points d'accès sans fil a été doublé dans toutes les bases d'opérations, ce qui a permis d'augmenter considérablement le service Internet sans fil. Afin d'atténuer les problèmes liés, pendant la saison des pluies, à l'utilisation de satellites en orbite basse pour le service Internet primaire, le Service des technologies de la FISNUA a augmenté la capacité de son second fournisseur d'accès Internet pour assurer la continuité des communications vers tous ses sites, y compris par mauvais temps. Afin de mieux diffuser l'information auprès de la population locale et de servir de « système d'alerte rapide », l'équipe du Service a collaboré avec la police des Nations Unies afin de fournir des moyens de communication aux communautés locales.

58. À partir du début avril 2020, les opérations aériennes ont été réduites en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, de la suppression des vols internationaux et de la fermeture de l'espace aérien. Le nombre d'heures de vol prévu pour les patrouilles, la logistique et les tâches administratives a été considérablement réduit. La rotation des contingents a été reportée pour permettre à ceux qui assurent la relève d'observer la quarantaine obligatoire. Il en est allé de même pour la rotation des équipages. La mission a continué à fonctionner sans hélicoptères militaires, en utilisant des hélicoptères commerciaux jusqu'à ce que les hélicoptères militaires soient remplacés. Le remplacement du troisième avion est également en attente.

Évaluation de la performance

59. La FISNUA suit les résultats obtenus et en rend compte en utilisant les cibles et les indicateurs qu'elle a élaborés dans le cadre d'un système de gestion de la performance. Elle mesure et améliore les résultats obtenus en ce qui concerne la mobilité de la Force, les conditions matérielles, le développement des infrastructures et l'exécution du mandat. Les résultats sont régulièrement communiqués à l'équipe de direction de la mission, au personnel d'encadrement, aux utilisateurs finals concernés et au Siège. Les indicateurs utilisés sont spécialement conçus pour mieux éclairer la prise de décisions, notamment en ce qui concerne les infrastructures, les conditions matérielles et le déploiement des contingents. Les indicateurs de résultat comprennent la mobilisation aux fins de la remise en état simultanée des routes sur quatre grands itinéraires de patrouille et de réapprovisionnement dans la semaine qui suit le fléchissement des pluies, la réduction du risque de maladies véhiculées par l'eau, de modéré à minime pendant la saison sèche, et de élevé à minime pendant la saison des pluies, la réduction de 50 % de la consommation d'eau dans tous les sites, la réduction du temps de latence par l'amélioration de la mobilité des forces, grâce au renforcement des capacités de génie routier (amélioration de 25 %) et la réduction du temps d'arrêt des principales installations techniques des sites éloignés grâce à la télémesure, à l'automatisation et à l'analyse prédictive (amélioration de 73 %).

Mesures prises dans le cadre de la pandémie de COVID-19

60. Conformément aux instructions du Secrétaire général, la FISNUA a créé le 11 mars 2020 une équipe spéciale COVID-19 chargée d'aider la Mission à élaborer son plan d'urgence et de préparation aux situations d'urgence. À partir d'outils comme la planification contextualisée, une matrice des risques et des points de déclenchement, l'équipe spéciale a établi un plan d'urgence ainsi qu'un plan médical, qui permettent à la mission d'être plus résiliente et réactive et de mieux se prémunir face à la pandémie de COVID-19. Au 30 septembre, le nombre de cas confirmés de COVID-19 dans la population locale s'élevait à 52, avec deux décès confirmés dus à la maladie à coronavirus. La FISNUA a eu 12 cas de résultats positifs au test diagnostique par réaction de polymérisation en chaîne (PCR) et un décès suspecté des suites de la maladie à coronavirus. Sur les 12 personnes ayant eu un résultat positif au test, six faisaient partie du personnel recruté sur le plan international, deux étaient des contractants internationaux, deux des membres du personnel en tenue et deux des membres des contingents fournis par les pays. La rotation des contingents fournis par les pays a repris le 16 juillet. Une installation de quarantaine de 220 lits a été établie à Kadougli, où le personnel des pays fournisseurs de contingents assurant la relève est mis en quarantaine avant d'être envoyé sur les lieux d'affectation respectifs. Pour contrôler le respect des mesures et des directives adoptées dans le cadre de la pandémie, un sous-comité de l'équipe spéciale chargé du respect des dispositions effectue des contrôles dans tous les camps de la mission, les bases opérationnelles de compagnie et les bases d'opérations. Ses constatations sont présentées à l'équipe spéciale, puis soumises à la direction de la mission pour qu'elle se prononce sur la voie à suivre. La Mission a informé le public concerné des mesures à respecter par voie d'affiches, de bulletins d'information et de messages diffusés sur les médias afin de le sensibiliser sur les mesures disciplinaires encourues et les conséquences de tout non-respect. Pour soutenir la population locale, le FISNUA a fait don de deux ambulances et de kits contenant un équipement de protection individuelle. La FISNUA adoptera un mémorandum d'accord pour soutenir les hôpitaux d'infrastructure une fois qu'ils sont opérationnels.

61. La FISNUA a fait l'acquisition de respirateurs et d'équipements de protection individuelle en suffisance par l'intermédiaire du contrat-cadre global du Centre de services mondial. À titre provisoire, chaque fois qu'elle s'est heurtée à des difficultés d'approvisionnement en la matière, elle s'est procuré ces équipements sur les marchés locaux de Khartoum et d'Entebbe (Ouganda). Un sous-comité d'approvisionnement de l'équipe spéciale tient des réunions hebdomadaires pour discuter du niveau des stocks requis et des seuils de réapprovisionnement et planifier la distribution des équipements au personnel de la Force. Compte tenu des capacités techniques limitées des services sanitaires de la mission, les soins médicaux de soutien ne peuvent être dispensés qu'à des patients présentant des cas bénins ou relativement peu graves de COVID-19. Il n'y a pas d'unité de soins intensifs de niveau 3 au sein de la mission ou au niveau local, et pas de moyens de traiter les cas graves et critiques. Tous ces cas, en particulier ceux qui présentent des comorbidités sous-jacentes, doivent être évacués vers les centres spécialisés équipés pour les accueillir, à Addis-Abeba ou Nairobi. En l'absence de capacités de test PCR de dépistage de la COVID-19, la FISNUA a utilisé le test de détection des anticorps pour permettre une projection des groupes/catégories constituant des secteurs à forte incidence et donner la priorité au personnel pour lequel des mesures de contrôle et de prévention des infections plus intensives sont nécessaires. Dès le début de la pandémie, le service de soutien psychosocial de la mission a apporté sa contribution au plan d'urgence concernant la manière dont il convient d'aborder les aspects psychosociaux de la pandémie. Le personnel de la FISNUA qui sse trouvait à l'extérieur de la mission sans possibilité d'y retourner peut maintenant reprendre ses voyages puisque l'aéroport de Khartoum

est partiellement opérationnel. Pour parer au plus pressé, la mission, avant la réouverture de cet aéroport, avait pris des dispositions pour passer par Addis-Abeba.

62. En raison de sa situation reculée et de l'environnement hostile dans lequel elle opère, la FISNUA se heurte à de nombreuses difficultés pour fournir en temps voulu des soins médicaux efficaces aux patients atteints ou non de la COVID-19. Il n'y a pas d'aéroport à Abyei pouvant accueillir les avions destinés aux évacuations sanitaires urgentes, primaires et secondaires. Faute de vols de nuit, le trajet est rallongé de plusieurs heures même dans des situations d'urgence vitale. Aucune installation médicale de niveau supérieur (unité de soins intensifs de niveau 3) n'est disponible à proximité pour traiter les urgences. Les plus proches se trouvent à Khartoum, Nairobi, Addis-Abeba et Kampala, à plus de cinq heures de vol (en journée). Les autorisations de vol doivent être obtenues auprès des gouvernements, or la mission a obtenu à plusieurs reprises ses autorisations d'évacuation sanitaire en retard au cours des six derniers mois, et il en va de même des autorisations de routine nécessaires pour le transport de fret (fournitures médicales) et de passagers. En outre, l'Organisation mondiale de la Santé n'a pas de représentation dans la zone de la mission. Les procédures suivies sur le plan logistique et du dédouanement sont longues et difficiles. La mission dépend du Soudan, du Soudan du Sud ou de l'Ouganda pour le dédouanement de ses marchandises et de ses fournitures. Les restrictions imposées aux transports aériens et de surface se répercutent sur la chaîne d'approvisionnement et le fonctionnement de la mission, ainsi que sur les mouvements du personnel dans les zones d'opérations. Le manque de capacités de test suffisantes, notamment de tests PCR et d'équipements de test diagnostique, pour le dépistage de la COVID-19 au sein de la population ou de la mission, est un obstacle à l'évaluation réaliste de l'impact de la pandémie à Abyei.

63. La FISNUA n'a enregistré aucune allégation d'inconduite sexuelle durant la période considérée. Dans le cadre de la stratégie appliquée en matière de déontologie et de discipline et du plan d'urgence mis en place face à la pandémie, la FISNUA a continué de communiquer avec le public au sein des collectivités et à rappeler à tous les membres du personnel qu'il est plus que jamais nécessaire de respecter les valeurs d'intégrité, de professionnalisme et de respect de la diversité.

V. Aspects financiers

64. Par sa résolution 2519 (2020) du 14 mai 2020, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la FISNUA jusqu'au 15 novembre. Dans sa résolution 74/283 du 30 juin, l'Assemblée générale a ouvert des crédits de 263,8 millions de dollars aux fins du fonctionnement de la FISNUA pendant l'exercice allant du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021. Au 28 septembre 2020, le montant des contributions non acquittées au Compte spécial de la FISNUA s'élevait à 70,2 millions de dollars. Si le Conseil décidait de proroger le mandat de la FISNUA au-delà du 15 novembre, le coût du fonctionnement de la mission ne dépasserait pas le montant approuvé par l'Assemblée. À cette date, le montant total des contributions non acquittées pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix atteignait 3 606,5 millions de dollars. Le remboursement des dépenses afférentes aux contingents a été effectué pour la période allant jusqu'au 30 juin, tandis que les dépenses afférentes au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome ont été remboursées pour la période allant jusqu'au 31 mars, conformément au calendrier des versements trimestriels.

VI. Observations et recommandations

65. L'amélioration constante des relations entre Djouba et Khartoum, dont témoigne le rôle clef joué par le Soudan du Sud dans l'organisation des pourparlers entre le Soudan, le Front révolutionnaire soudanais et le Mouvement de libération du Soudan/Minni Minnawi, est un fait encourageant. Elle a permis la signature d'un accord de paix le 3 octobre 2020, à Djouba. Je veux espérer que le Soudan et le Soudan du Sud pourront s'appuyer sur cette collaboration pour redonner un nouvel élan à un processus politique qui permette d'aboutir à un accord sur le statut final d'Abyei et la délimitation de la frontière. À cet égard, j'estime également que les discussions sur Abyei et d'autres zones frontalières qui ont eu lieu entre les parties à Khartoum au cours de la deuxième moitié du mois de septembre sont encourageantes et j'espère qu'elles porteront bientôt leurs fruits, dans l'intérêt de la population d'Abyei et des deux parties.

66. Si le rapprochement continu entre les deux pays et les récentes discussions sur Abyei tenues à Khartoum entre les parties me paraissent également encourageants, j'engage cependant les parties à reprendre également les discussions dans le cadre du Comité mixte de contrôle d'Abyei, comme le prévoient les décisions prises à la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité en date du 19 février 2020. Je pense que le Comité pourrait être un cadre adapté pour discuter et convenir des modalités de coopération entre les administrateurs en chef récemment nommés par le Soudan et le Soudan du Sud. Je saisis cette occasion pour engager instamment les intéressés à reprendre les réunions du Mécanisme dans les meilleurs délais, afin de donner suite à certaines des décisions prises au cours de ces réunions, y compris celles dont sont saisies les présidents. Il s'agit non seulement de la protection des champs pétrolifères de Diffra, mais aussi de la formation d'une équipe d'enquête commune aux deux pays aux fins de l'ouverture d'une enquête sur les attentats perpétrés les 19 et 22 janvier à Nainai et Kolom. Eu égard aux restrictions imposées par la pandémie de COVID-19, ces réunions pourraient se tenir en ligne, si nécessaire.

67. Je suis préoccupé par l'absence de progrès sur le chapitre de la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony ou de la délivrance des visas attendus pour le personnel des trois unités de police constituées et les 108 policiers hors unités constituées. Je note que si aucun visa n'est délivré d'ici au 15 octobre 2020, l'effectif de la police des Nations Unies sera maintenu à 35 membres, dont 16 s'apprêteront à quitter la mission, ce qui laisse craindre un important problème de sous-effectifs et une absence de personnel de police dans la plupart des bases d'opérations. Je regrette également qu'aucun progrès n'ait été réalisé sur la question du déploiement d'un chef adjoint civil pour la mission.

68. J'engage les deux parties à donner leur accord à l'organisation de réunions pour permettre l'élaboration conjointe d'un plan de progression vers la mise en place du service de police d'Abyei, ainsi que l'a proposé la FISNUA. Je préconise également des concertations avec les autorités soudanaises et sud-soudanaises au sujet de déploiement de spécialistes des droits de l'homme à la FISNUA, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Cela permettrait à la mission de se doter de compétences supplémentaires et aux autorités ainsi qu'aux populations locales de mettre à profit cette aide technique pour prévenir et mieux combattre les violations des droits de l'homme.

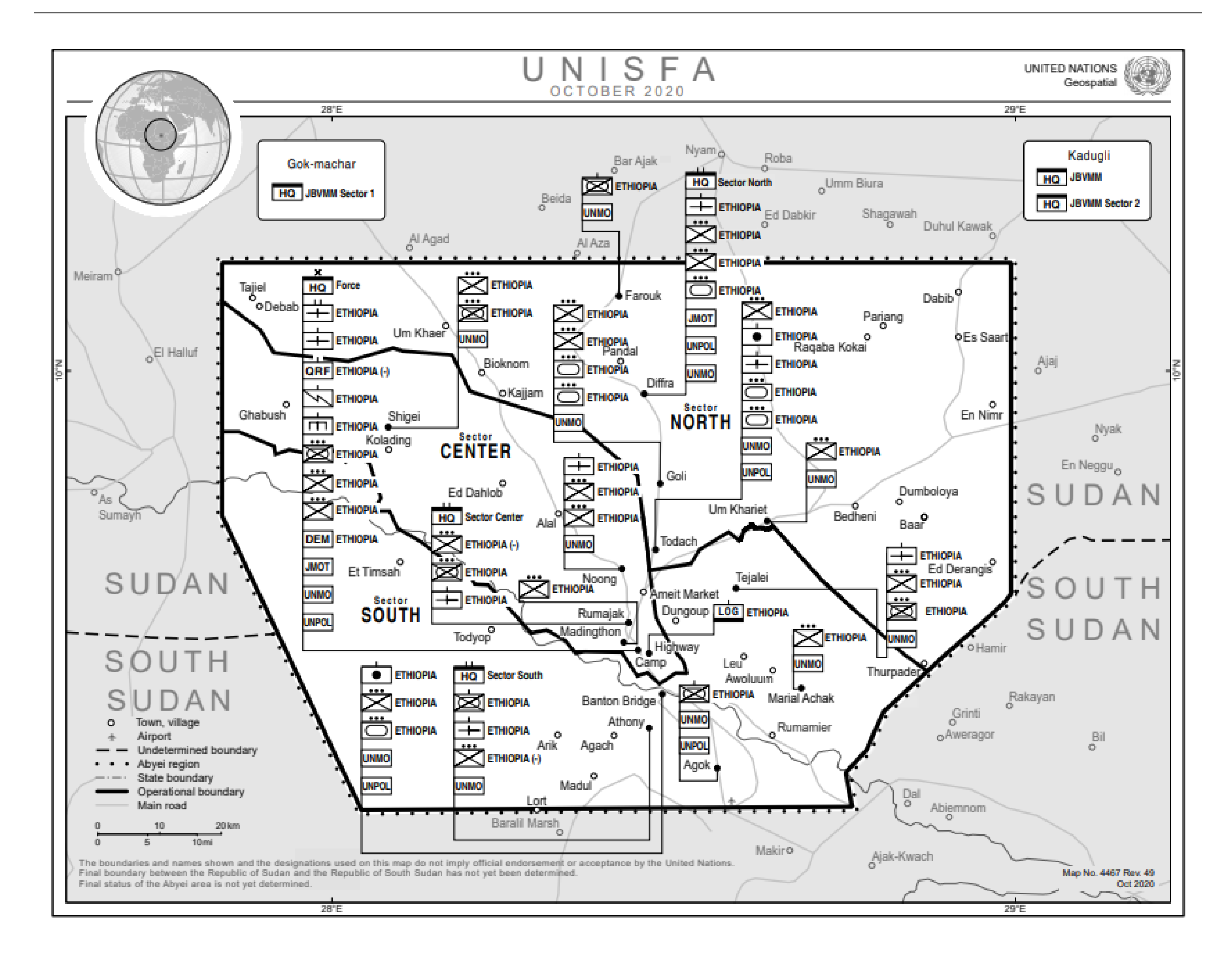
69. Je constate avec inquiétude qu'en dépit de mon appel à un cessez-le-feu mondial, Abyei continue de pâtir de nombreuses flambées de violence contre ses habitants. De surcroît, les habitants d'Abyei demeurent privés de services sociaux de base. Ce statu quo n'est pas tenable. Je condamne également le phénomène récent qui

consiste à s’en prendre aux contingents et aux vacataires des Nations Unies. Je demande instamment aux parties de s’employer activement à désamorcer les tensions au niveau local et à informer la population de la nécessité de faciliter la mise en œuvre des décisions prises lors de la réunion du 19 février 2020 du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, y compris la mise en place de points de contrôle et la relance des activités du Comité mixte des observateurs militaires et de l’équipe mixte d’observateurs militaires.

70. Alors que le Conseil de sécurité se penche sur le renouvellement du mandat de la FISNUA, je recommande prorogation de six mois, afin que puissent être traitées les questions touchant la zone d’Abyei, et pour donner l’occasion à mon nouveau chef par intérim de la mission/tcommandant de la Force de se concerter davantage avec les parties et, avec mon Envoyé spécial pour la Corne de l’Afrique, de s’entretenir avec l’Union africaine de la situation politique. À cet égard, j’entends pleinement continuer d’appuyer le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l’Union africaine dans ses effort visant à favoriser un accord entre les parties sur l’avenir d’Abyei. Je compte voir intervenir l’Union africaine en tant que médiateur politique, y compris en aidant éventuellement les parties à reprendre les réunions du Comité mixte de contrôle d’Abyei avant la fin de 2020. En outre, je souligne la nécessité de la publication du rapport d’enquête sur le meurtre, perpétré en 2013, du Chef suprême de la communauté ngok dinka.

71. Je félicite la FISNUA de sa gestion de la situation durant la pandémie de COVID-19 et du soutien qu’elle a apporté à cet égard aux populations d’Abyei. La FISNUA continuera à travailler en étroite collaboration avec les différents acteurs, humanitaires et autres, pour assister les plus vulnérables.

72. Je souhaite également exprimer ma gratitude et adresser mes remerciements au Chef par intérim de la mission/commandant de la FISNUA, le général de division Kefyalew Amde Tessema, et à l’ensemble du personnel de la Force pour les efforts inlassables qu’ils déploient afin de maintenir la paix et la sécurité dans des conditions souvent très difficiles. Je félicite également mon envoyé spécial pour la Corne de l’Afrique, M. Onanga-Anyanga, l’Union africaine, notamment son groupe de mise en œuvre de haut niveau, ainsi que le Gouvernement éthiopien du rôle actif qu’ils ont joué en faveur de la stabilisation de la zone d’Abyei.


UNISFA
OCTOBER 2020
UNITED NATIONS Geospatial
Gok-machar
HQ JBVMM Sector 1
Kadugli
HQ JBVMM
HQ JBVMM Sector 2
HQ Force
HQ Sector North
HQ Sector Center
HQ Sector South
Sector NORTH
Sector CENTER
Sector SOUTH
SUDAN
SOUTH SUDAN
Town, village
Airport
Undetermined boundary
Abyei region
State boundary
Operational boundary
Main road
The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.
Final boundary between the Republic of Sudan and the Republic of South Sudan has not yet been determined.
Final status of the Abyei area is not yet determined.
Map No. 4467 Rev. 49
Oct 2020